

Notices nécrologiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **35 (1930)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notices nécrologiques

Georges Gobat

(1866-1931)

Il appartenait à cette lignée des Gobat qui a donné au pays déjà plus d'un homme remarquable, le mieux connu sans doute, Albert Gobat, un de nos meilleurs représentants au Conseil-exécutif (de 1882 à 1912), membre influent des Chambres fédérales et, vers la fin de sa vie — il mourut cinq mois avant la guerre —, directeur du Bureau international de la paix.

Georges Gobat était son neveu. Bien doué, lui aussi, il n'avait cependant pas le tempérament de son oncle, ce tempérament de lutteur qui fait les hommes d'Etat. C'était une nature tranquille, un peu timide, et que la politique n'entraîna point dans son sillon, tout bon libéral qu'il fut. Né à Crémines, sa commune d'origine, le 8 août 1866, il suit la filière habituelle: écoles primaires dans son village, progymnase et gymnase à Porrentruy, études de droit à l'Université de Berne. En 1891, il a son diplôme d'avocat. Se vouera-t-il au barreau? Entrera-t-il dans la magistrature? Il hésite tout d'abord. Nous le voyons, en effet, président du tribunal de Neuveville, de 1892 à 1894, puis avocat à Moutier. C'est l'année 1895 qui décide de sa carrière. M. Alfred Meyer, président du tribunal de Courtelary, vient d'être élu membre de la Cour suprême. Georges Gobat accepte de prendre sa succession. Il sent peut-être que la magistrature judiciaire est plus conforme à ses aptitudes, et à son tempérament, que le barreau avec sa vie si mouvementée. Il se révèle d'ailleurs excellent juge, alliant à un grand savoir et à un sens juridique très fin, une impartialité et une droiture qui inspiraient confiance aux justiciables.

Mais il ne sera pas longtemps président. En 1900, M. Antoine, le vénérable procureur du Jura, meurt à la tâche, septuagénaire. Un jeune le remplacera, G. Gobat, qui n'a que 34 ans. Avec lui, c'est aussi la fonction qui rajeunit. M. Antoine, on peut bien le dire, était encore de la vieille école. Son successeur a des vues plus modernes. Pour lui, le représentant du ministère public n'est pas nécessairement l'homme qui requiert des peines et qui s'érige en vengeur de la société. Il préfère la clémence aux lourdes sanctions qui révoltent plus qu'elles ne

relèvent, et il ne désespère d'aucune créature, si déchuë qu'elle puisse être. Ce qui ne l'empêchera pas, à l'occasion, d'être la fermeté même.

Porrentruy est souvent le siège du ministère public. Moutier pourrait l'être à son tour. Le nouveau procureur conserve néanmoins son domicile à Courtelary. Il est Prévôtois, certes, mais le « Vallon » ne lui déplaît pas, et il y a fondé son foyer.

En 1909, après dix ans ou presque de magistrature debout, c'est le départ pour Berne, comme juge d'appel. Une nouvelle organisation judiciaire est entrée en vigueur dans le canton. La Cour suprême, composée jusqu'alors de quinze membres, en aura dix-huit, trois de plus, pour compléter en partie l'ancienne Chambre de police (la première Chambre pénale), qui comptera désormais cinq juges, au lieu de trois. Un des nouveaux sièges revenant au Jura, qui n'était pas représenté dans cette Chambre, Georges Gobat paraît tout désigné pour l'occuper, et il est brillamment élu.

Comme membre de la première Chambre pénale, le nouveau juge s'attire très vite l'estime et la sympathie de ses collègues. Il arrive dans cette section de la Cour avec sa riche expérience des problèmes criminels, avec sa facilité de travail, avec son sens pratique, sans parler de sa haute conscience. Ses rapports, toujours soignés, sont des modèles de clarté et de concision. Il ne s'embarrasse pas de détails inutiles ou de longues théories sans résultats visibles. Il va droit au but, dégageant l'essentiel des cas les plus touffus, les plus complexes. Ce sont là, avouons-le, des qualités précieuses pour un juge et qui n'abondent pas dans nos tribunaux.

Dans les Chambres civiles, Georges Gobat ne fera que passer, non qu'il ne s'y sente à l'aise, mais ses goûts et toute sa formation antérieure l'orientent vers le droit pénal. Dès 1916, il siège à la Chambre criminelle. Il ne la quittera plus qu'au moment de sa retraite, en 1929. En sa qualité de juge de langue française, c'est lui qui préside les assises du Jura durant cette période, le faisant sans ostentation, simplement, tranquillement, comme le voulaient et sa modestie et son horreur des mises en scène. Membre du Tribunal de commerce pendant la même époque, il y préside aussi les débats des causes jurassiennes. Il ne perd donc pas contact avec le droit civil et il sera servi, ici encore, par son esprit pénétrant, son grand bon sens et son souci d'équité. Mentionnons à cette place qu'il fut en outre membre de la Commission des prisons et de la sous-commission pour le patronage des détenus libérés, où il rendit de nombreux services, et que sa collaboration à la Cham-

bre des avocats, dès la création de cette Chambre, fut également très appréciée.

Il prend sa retraite au début de 1929, peut-être à contre-cœur, car il aime ses fonctions; mais sa santé décline, et un long repos lui est recommandé. En se séparant de leur collègue, qui fut, malgré sa réserve, toujours prévenant et serviable, les membres de la Cour sentent bien qu'un des meilleurs d'entre eux s'en va. Il n'avait fait étalage ni de ses dons, ni de ses connaissances, ni de son cœur, pourtant si chaud. Son mérite n'en est que plus grand.

Il s'installe avec les siens sur les rives du Léman, comptant sur la douceur du climat pour raffermir sa santé et celle de sa femme. Le décès de sa compagne quelques mois plus tard est pour lui un coup terrible. Il se réfugie alors avec sa fille dans son cher et vieux Crémines, berceau de son enfance. Là, chacun l'accueille avec bonté, sa santé s'améliore, il forme même des projets. Le soir du 1^{er} avril 1931, une attaque foudroyante le terrasse. Ainsi s'achève, tragiquement pour les siens, une vie intègre, toute consacrée au devoir et au progrès de la justice.

Il reste au Jura son souvenir, souvenir d'un Prévôtois qui fit honneur à sa patrie.

J. R.

Léon Tschiffeli-Peter

Maître-Bourgeois de la Neuveville
(1846-1931)

La section neuvevilloise de la société d'Emulation, a perdu en la personne du Maître-Bourgeois Léon Tschiffeli-Peter, son doyen.

Entré dans cette société il y a plus d'un demi-siècle, il en est resté un membre fidèle et actif. Volontiers il prenait part aux discussions, les alimentait, leur donnait du relief par son esprit resté jeune et alerte. Le 16 janvier 1929 encore, en rappelant ses souvenirs personnels dans une causerie sur « La Commune à Marseille » il avait procuré à la section une de ses plus agréables soirées.

Avec Léon Tschiffeli, s'en est allé l'un des derniers représentants de la vieille Neuveville.

Neuvevillois, il l'était doublement, comme bourgeois, d'abord:

membre du Conseil depuis 1873 il en devint le Maître-Bourgeois en 1898 et resta en charge jusqu'à sa mort, signant encore un acte d'origine, quelques heures avant de mourir. Il a su représenter, avec une parfaite distinction et une aisance toute personnelle, la Corporation bourgeoise qu'il aimait tant. Maints hôtes, reçus dignement à l'Hôtel de Ville, ont remporté de ses discours, courtois, spirituels, enjoués, un souvenir ineffaçable. Comme municipal aussi: Conseiller, puis vice-maire pendant plus de cinquante ans, il a consacré une bonne partie de ses loisirs et de ses soirées, aux nombreuses séances et commissions auxquelles il se donnait sans compter. Dévoué, ponctuel, il a participé, sans relâche, aux travaux souvent ingrats des commissions d'assistance et de Montagu.

Homme d'église: il a présidé le Conseil de paroisse pendant de nombreuses années. Il a eu la joie, après avoir donné sa fille à M. le pasteur Théophile de Quervain, de voir installer son petit-fils dans la cure allemande de La Neuveville, où son gendre avait débuté dans le ministère. Il a eu le grand bonheur de passer les derniers temps de sa vie dans l'affectueuse compagnie de ses arrière-petits-enfants.

Descendant d'une famille d'éducateurs réputés: il a dirigé brillamment avec son épouse, jusqu'à la guerre de 1914, l'Institution Peter, si florissante. Il a beaucoup porté d'intérêt aux écoles, comme membre des commissions du progymnase et de l'école de commerce.

Ami des sciences et des arts: grand chercheur, il était un liseur infatigable. Tard le soir, la lampe brillait encore dans sa chambre de travail, où son perroquet lui tenait compagnie. Il s'intéressait aux nouvelles découvertes et aux inventions. Il manipulait un radio. Son ingéniosité pour divers travaux manuels l'avait poussé à transformer l'une de ses vérandas en un véritable atelier, où les caravelles voisinaient avec de multiples objets sculptés par lui. Il maniait aussi le pinceau et ornait les murs de sa demeure de décorations héraldiques. Amateur d'antiquités, il avait amassé une collection d'objets rares et de peintures anciennes dans le ravissant pavillon au nord de son jardin.

Personnalité marquante: resté jeune de cœur, comprenant et aimant la jeunesse, il était comme le trait d'union entre sa génération et la nôtre. Chacun l'aimait pour son accueil bienveillant, pour sa bonté, sa parfaite correction et sa courtoisie. Courageux dans ses opinions, il savait respecter celles des autres. D'une humeur égale, il avait acquis une grande popularité.

La place qu'il occupait à La Neuveville est vide. Nous aimerions le rencontrer encore chaque jour, en hiver dans son grand manteau de fourrure, jamais fermé, — il n'était, certes,

pas frileux, — l'été avec sa canne à poignée d'argent, le gilet blanc et le petit œillet rose à la boutonnière, faisant sa promenade accoutumée, avant le dîner et vers la fin de l'après-midi, jusqu'à son parc, au bord du lac, où il aimait aller méditer près de l'eau, dans ce cadre romantique, sous l'ombre touffue de ses vieux arbres.

Chacun gardera un souvenir ému de cet homme de bien, sympathique, droit, travailleur, dévoué, qui pendant toute sa vie a su se soumettre à une discipline de fer, tant au point de vue physique que moral.

La Neuveville, ce 28 février 1931.

F. I.

Dr Joseph Boinay

(1850-1931)

Samedi matin, le 7 mars 1931, se répandait en ville la funèbre nouvelle du décès, survenu dans la nuit, de M. Joseph Boinay, avocat. Cette nouvelle, bien qu'attendue par ceux qui suivaient depuis quelque temps la marche de la maladie, affecta douloureusement en première ligne, cela va de soi, son honorable famille et aussi, non moins qu'elle peut-être, ses nombreux amis. Elle aura du retentissement, à raison de la carrière publique de notre cher disparu, dans le Jura et dans le canton de Berne tout entier.

Joseph Boinay naquit à Vendlincourt, sa commune d'origine, en 1850. Poussé par le désir d'acquérir une instruction supérieure, il fréquenta l'Ecole cantonale de Porrentruy, où il obtint en 1872 son certificat de maturité.

Il convient, à ce propos, de relever à sa louange que pendant toutes ses années de collège il venait chaque matin à pied de Vendlincourt à Porrentruy pour suivre les cours et qu'il s'en retournait de même le soir dans son village, faisant ainsi chaque jour et par tous les temps pédestrement 17 kilomètres.

Ce trait indique que notre ami était doué d'une rare énergie, qui fut, d'ailleurs, la caractéristique de toute sa vie. Il fut, en cela, le digne émule de mon autre ami, Ernest Feigenwinter, avocat, qui joua un rôle politique et social éminent à Bâle et en Suisse, tout entier à la défense des droits de l'Eglise. C'est qu'en effet E. Feigenwinter, pour faire ses études gymnasiales,

se rendait dans son jeune âge tous les jours à pied de Reinach à Bâle et il s'en retournait le soir à Reinach également à pied. C'était, ainsi que Joseph Boinay, un caractère fortement trempé, doué en même temps de beaucoup de finesse. Quel exemple de tels hommes ont donné là à la jeunesse, particulièrement à tant de « fils de famille » qui se montrent incapables d'un grand effort et dont la bourse, trop bien garnie, les incite, dès qu'ils touchent à l'université, à mener joyeuse vie, si bien qu'ils finissent par devenir des cancre et des fruits secs, quand encore leurs excès ne les ont pas conduits prématurément au trépas!

Son collègue terminé, J. Boinay résolut de se vouer à l'enseignement. Pour donner du relief à sa formation pédagogique, il fréquenta les universités de Berne, de Leipzig et de Tubingue (Wurtemberg). C'est dans cette dernière ville qu'il conquit son diplôme de docteur en philologie. Après quoi il fut nommé professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, où il enseigna de mai 1875 à novembre 1876.

Comment donc se fait-il que Joseph Boinay a embrassé la carrière d'avocat? La chose, il me semble, vaut d'être contée.

Un samedi de novembre 1876 — on était alors à la période aiguë du Kulturkampf — un de ses collègues de l'Ecole cantonale l'aborda à brûle-pourpoint et lui dit: « Demain, n'est-ce pas, nous irons ensemble à la messe? » Boinay, qui ne pensait pas à mal, lui répondit: « Certainement. J'y vais, d'ailleurs, tous les dimanches ». — « Bien, ajouta son interlocuteur. Alors, ne manquez pas de venir ce soir au Mouton ». A cette époque-là, les professeurs de l'Ecole cantonale avaient l'habitude de se réunir tous les samedis soirs à l'auberge du Mouton. Boinay fut fidèle au rendez-vous. C'est alors que son esprit se désillusionna. Des orateurs se levèrent qui firent comprendre à l'assistance qu'il était du devoir des membres catholiques du corps enseignant d'assister le lendemain à la messe du curé vieux-catholique Pipy-Déramey, à l'église St-Pierre. Boinay, incapable de faire une bassesse, n'y parut point. Le lendemain, il fut l'objet, pour cette absence, de sanglants reproches, voire de menaces, et dès lors il fut mis en interdit; ses collègues le boycottèrent. Comprenant que sa place à l'Ecole cantonale était devenue intenable, il remit sa démission de professeur.

Sans hésiter, il résolut de se vouer au barreau. Pour s'y préparer, il se rendit à l'université de Berne, dont il fréquenta les cours de droit avec la plus grande assiduité. En novembre 1877, il subit avec plein succès, en même temps que l'auteur de ces lignes, son examen de propédeutique; il eut alors au

nombre de ses examinateurs Paul Migy, ancien conseiller d'Etat, devenu juge d'appel, et le professeur Zerleder. Après avoir fait son stage en l'étude de Me Auguste Wermeille, avocat à Delémont, il retourna à l'université de Berne pour achever ses études de droit, et se présenta, en avril 1879, aux examens d'Etat. Ce fut M. Albert Gobat, avocat, futur conseiller d'Etat, qui l'interrogea en présence de la Cour d'appel presque au complet. Son succès fut parfait. Le 7 juin suivant, il obtint la patente d'avocat bernois et prêta serment en cette qualité en séance de la Cour en même temps que M. Thormann, qui ne tarda pas à devenir le distingué président de la Cour suprême, M. Rodé, le futur ministre de Suisse à Buenos-Ayres, et le soussigné.

Joseph Boinay ouvrit immédiatement une étude d'avocat à Porrentruy, qui fut vite très achalandée.

Mais la politique l'attirait vivement, moins par ambition que pour rendre service à son pays. Il entra en 1882 au Grand Conseil du canton de Berne comme député du cercle de Bassecourt. Réélu quatre ans plus tard dans celui de Courtemaître, il ne cessa durant quarante-quatre ans de faire partie, sans aucune interruption, de l'autorité législative cantonale. Il vaudrait la peine de consacrer un article spécial à l'activité de Joseph Boinay au Grand Conseil bernois, tant elle fut grande, suivie et, il faut le dire, couronnée en très grande partie du succès. Un simple nécrologue, écrit à la hâte, n'y saurait suffire. Disons seulement qu'il devint le leader de la députation catholique après le décès du très méritant et inoubliable Casimir Folletête, qu'il consacra tous ses efforts à obtenir la réparation des erreurs, des fautes et des injustices commises par le pouvoir, à l'époque du Kulturkampf, au préjudice des catholiques du Jura. Ajoutons que la majorité du Grand Conseil sut apprécier la droiture, la vaillance et le désintéressement de notre ami en le nommant président de cette autorité pour l'année 1918 à 1919. Cet hommage démontre une fois de plus que la véritable habileté s'écarte des louches compromissions.

On sait que, par la division du Jura en deux arrondissements pour l'élection des députés au Conseil national, le district des Franches-Montagnes fut incorporé au nouvel arrondissement du Jura-Sud, ce qui diminuait considérablement les chances de succès, dans le Jura-Nord, du parti conservateur-catholique, auquel appartenait Joseph Boinay. Mais il arriva que Casimir Folletête et Joseph Boinay, candidats du parti démocratique catholique, furent élus à une belle majorité. C'était en 1896. A la fin de cette législature, donc en 1899, on négocia de part et d'autre,

dans les hautes sphères politiques, pour en arriver à la conciliation. Celle-ci aboutit en ce sens que chacun des deux partis choisirait un candidat et que les deux candidats figureraient sur une liste commune.

La conséquence de cet accord fut que l'un de nos deux députés devait forcément renoncer à une nouvelle candidature. Boinay n'hésita pas: il déclara céder la place à Casimir Folletête, son aîné, qui fut élu. Il arriva donc qu'en 1899 la députation du Jura-Nord au Conseil national se composa de Casimir Folletête, député conservateur, et de Emile Boéchat, préfet de Delémont, député radical.

Mais voici que Casimir Folletête mourut le 22 décembre 1900, victime d'une pneumonie. Son successeur au Conseil national fut M. Joseph Choquard, à Porrentruy.

Joseph Boinay sut encore, ailleurs qu'au Grand Conseil, soutenir les intérêts religieux de notre canton et de notre paroisse de Porrentruy. C'est ainsi qu'il devint en 1891 et qu'il demeura jusqu'à sa mort le président de la Commission catholique du canton de Berne. En cette qualité, il eut maintes occasions de faire usage de son grand bon sens, d'éprouver sa perspicacité, pour dénouer des conflits, éclaircir des situations embrouillées et conduire à bonne fin des négociations périlleuses.

Pendant plus de vingt-cinq ans président du Conseil de paroisse de Porrentruy, il se montra plein de zèle et de dévouement dans cette charge, qui fut pour lui parfois fort délicate.

A tant d'occupations absorbantes, Joseph Boinay ajouta celle de juge au Tribunal administratif, fonction qu'il exerça pendant douze ans avec distinction.

Il n'oublia jamais qu'il fut, à l'origine de sa carrière, un homme d'école. Constamment on le vit s'intéresser, presque avec passion, à tout ce qui concerne l'enseignement. Pour n'en apporter qu'une preuve, rappelons que durant quarante années il assumait, aidé de sa fille aînée, la direction de l'Ecole libre de Porrentruy.

Sous les dehors d'une nature ardente, parfois un peu fruste peut-être, se révélait un cœur d'or. Sa rude franchise, s'il arrivait qu'elle fut piquante, ne dégénéra jamais en offense; toujours il sut respecter la personne et l'honneur de son antagoniste; toujours, quand par hasard il se trouvait aux prises avec un ami, il savait refouler l'impétuosité de son tempérament. Soldat sans peur et sans reproche de la bonne cause, qu'il avait tant à cœur, il se jetait sans défaillance dans la mêlée, rendant avec usure les coups qu'il recevait. Homme probe

dans toute la force du terme, profondément religieux et constamment animé d'une piété aussi solide que sincère, citoyen éclairé autant que dévoué à la chose publique, Boinay s'est fait, aussi bien par l'intégrité de sa conduite que par ses vertus et ses talents, le modèle de ses contemporains, comme aussi celui des générations qui le suivront. Epoux tendrement aimé et plein d'exquises attentions envers la compagne de sa vie, père de famille honoré et toujours attentif à montrer en toutes circonstances le bon exemple à ses enfants, ce vaillant chrétien mérite au plus haut point leur reconnaissance et l'admiration de tous les gens de bien.

Qu'il repose en paix!

Louis VIATTE.

Sylvestre Lachat

(1863-1930)

Le 10 août 1930 est décédé à Courtedoux, où il était instituteur depuis 1898, un bon citoyen, Sylvestre Lachat. Né à Lugnez en 1863, où son père était lui-même instituteur, il fit ses études à l'École normale de Porrentruy d'où il sortit en 1884 avec son brevet. Il enseigna successivement à Mormont, près de Courchavon, aux Pommerats, puis à Lugnez, où il remplaça son père décédé. Il ne resta que trois années dans son village natal et il fut nommé au Cerneux-Godat, dans la commune des Bois. Enfin, désireux de revenir en Ajoie, il se fit élire à Courtedoux.

Mais avec le temps, la famille s'était agrandie: il eut 11 enfants dont 9 sont encore en vie. C'est dire qu'il fallut à S. Lachat beaucoup de savoir-faire pour se tirer d'affaire, à une époque où les salaires d'instituteurs étaient fort médiocres. On lui a reproché ses occupations accessoires, mais comment entretenir autrement sa nombreuse famille? Dans sa classe, il se donnait de toute son âme à ses élèves et ce fut un maître très dévoué. Il a formé toute une génération de citoyens qui gardent un bon souvenir de celui qui se dépensait tant pour eux.

En 1922, après une carrière de 38 années, il demanda et obtint sa retraite. Mais il ne devait pas en jouir longtemps. Bientôt, il fut atteint d'une maladie qui ne pardonne pas. D'autres épreuves vinrent le frapper et le 4 août dernier, il

s'endormait pour toujours au milieu de sa famille éplorée. Une suite nombreuse d'amis, d'anciens élèves et de collègues l'ont accompagné à sa dernière demeure. S. Lachat était un membre fidèle de l'Emulation et nous présentons à sa famille en deuil l'assurance de toute notre sympathie.

Léon Baguet

C'est à Levoncourt, le 2 décembre 1879 que naquit Léon Baguet. Suisse de cœur et bientôt de nationalité, il devint l'un des collaborateurs dévoués de la maison Bigenwald, à Porrentruy, plus tard maison Saner et enfin Fleury.

En 1922, la Maison des Oeuvres paroissiales (ancien hôtel International) cherchait un gérant capable et d'attaque. Elle le trouva en Léon Baguet qui, aidé des siens, sut imprimer à cet établissement un essor réjouissant.

De caractère jovial, le cœur sur la main, aimant à rendre service, Léon Baguet ne comptait que des amis, qui lui garderont un souvenir fidèle.

Georges Paumier

En juillet 1930 est décédé à l'âge de 45 ans, l'un de nos membres, M. G. Paumier. Fils aîné de six enfants, de famille modeste, G. P. était un enfant de Porrentruy, ville qu'il n'avait pas quittée. Après avoir fréquenté l'école cantonale, il fut engagé dans un commerce de gros de la place, qu'il quittait après quelques années pour entrer au service de la Banque cantonale. Caractère affable, travailleur consciencieux, G. Paumier eut bientôt acquis l'estime de ses chefs. Appelé en 1924 comme chef comptable, il y déploya un zèle incomparable de dévouement. Cependant, au début de sa dernière charge, sa santé fut brusquement ébranlée, pour toujours, mais malgré son état malade, il se dépensait sans compter au service de sa tâche. Il laisse le souvenir d'un homme de cœur, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

L. S.

Le peintre Philippe Robert

(1881 à 1930)



Au moment de rappeler la mémoire du grand peintre jurassien qui mourut le 22 juin 1930, en pleine maturité, en se baignant dans la vieille Aar, près de Büren, nous voudrions parcourir encore l'étude sur son père, publiée dans les « Annales biennoises » de 1928. Philippe Robert a parlé de son père, Léo-Paul, et de sa mère, Berthe Rutté, de Bordeaux, avec une grande piété, analysant les influences qu'il en a reçu : la minutie de générations de graveurs, une sensibilité aiguë, allant au mysticisme ou à la mélancolie, l'individualisme, l'esprit de sacrifice, de travail et de dévouement de sa mère, la vie libre « au sein de notre nature enchanteresse ». Influences morales, influences mystérieuses de cette campagne du Ried où la famille Robert vécut dès le milieu du XIX^{me} siècle : Philippe Robert les subit intensément toute sa vie.

Son enfance s'écoula, heureuse, dans les jardins, parmi la nombreuse maisonnée du Ried, parents, neuf frères et sœurs, précepteur, gouvernante, domestiques. Il est né le 30 avril 1881. Il fréquenta peu l'école publique — à St-Blaise — avant d'entrer au collège latin à Neuchâtel. Ses cahiers d'histoire naturelle sont déjà illustrés avec joie. A 17 ans, il entre à l'Oratoire de Genève où il se tue littéralement de travail. Une saison de bains à St-Palais le rétablit et il continue ses études à Genève, puis à Lausanne, 1900. Il va achever sa théologie, lorsqu'un événement inattendu vient bouleverser sa vie: parti à Berlin pour y écrire sa thèse, il est attiré par les musées de peinture — lui qui avait résisté stoïquement jusqu'alors à la fascination de l'art paternel. Il admire, il étudie, il dessine, et le voilà entraîné irrésistiblement vers sa destinée. Il rentre au Ried «dégagé et plus libre», ainsi que nous le dit un des siens. Il donne libre cours aux idées qui bouillonnent en lui, il travaille, crée ses premières œuvres, rêve de vastes compositions, forme cent projets divers.

Le jeune peintre, pourtant, ne se laisse pas absorber par son art. Il trouve le temps de se lancer dans une violente campagne de relèvement moral, fonde l'œuvre de la «Croix-Blanche» et prend une part active aux séances de l'Union chrétienne.

Le 25 avril 1906, il épouse M^{lle} Marthe Gagnebin, fille du pasteur Gagnebin. Le jeune couple passe tout l'été en Valais, occupé à herboriser et à peindre sur le vif les fleurs de la montagne: la première œuvre de Philippe Robert, sa «Flore alpine», ainsi qu'une des dernières; sa Bible de mariage, est une œuvre d'amour, d'admiration et de foi. En 1908 paraît la merveilleuse édition des «Feuilles d'automne». Puis vient la série de ses grands voyages et de séjours prolongés à l'étranger: Rome, hiver 1913 à 1914, la Grèce en 1920, l'Égypte en 1924. L'artiste a conquis la grande maîtrise, les commandes affluent: la gare de Bienne en 1921, l'Hôpital Wildermett en 1923, l'église de Corcelles, puis celle de Chaindon, en 1924, plus tard celle de Môtiers-Vully. En pleine activité productrice vient le frapper un coup des plus rudes: la propriété du Ried lui est arrachée, il se voit obligé de chercher un gîte, et séduit par le calme et la splendeur de sa colline, dans les vergers d'Evillard, il se construit une maison coquette, entourée de jardins. Savait-il que cette propriété qu'il acquérait devait être sa dernière station terrestre? Il consacra toutes ses ressources, toutes ses forces à la faire accueillante et belle, il créa de ses mains des plates-bandes fleuries, coupées de sentiers dallés. Il creusa un gros étang qu'il planta de nénuphars et de renoncules, il groupa en massifs les plus beaux arbres de nos régions.

A l'exemple de Monet, il se proposait de réaliser une grande composition de verdure, d'eau, de pierres, de fleurs, un paradis en miniature, où s'abriterait son bonheur familial. D'emblée, la population du village se fit respectueusement accueillante et Philippe Robert s'épanouit au point d'entrer en contact étroit avec ses concitoyens: il s'intéresse au ménage municipal, assiste par devoir et de bonne grâce aux séances de quelques sociétés. Il accepte de faire des conférences, causeries artistiques, captivantes, à l'expression sincère, pleines d'émotion, sur l'Égypte, la Grèce, sur les grands peintres de sa famille. Il donne au Technicum de Bienne un cours très goûté sur l'histoire de l'art. Il se lance, une fois encore, dans une campagne hardie contre les vices humains; s'attaquant aux instincts brutaux qui menacent la paix, il entreprend cette belle campagne pacifiste qui fut le couronnement de son activité civique. Et les œuvres s'accumulent dans son atelier, elles pénètrent partout, dans les églises, les hôpitaux, dans les maisons particulières. Ce sont des portraits, toute une galerie de paysages jurassiens, ce sont des fresques et des vitraux (Les Ponts-de-Martel), c'est enfin la Bible de mariage, qu'il illustre avec une ferveur inouïe et qu'il a la joie de voir paraître aussi belle, aussi attrayante, aussi riche qu'il avait osé le rêver!

Nous voici au début de l'été 1930. Philippe Robert approche des cinquante ans. Il manifeste une vitalité extraordinaire; il prolonge sa journée de travail aux dépens de son sommeil; il crée avec enthousiasme; il peint des heures durant, sans même penser à se sustenter. Il peint à la pluie, au soleil, il peint la nuit et n'abandonne son art que pour les travaux de la pensée ou le labeur sain et spirituellement fécond du jardinage: il s'empressait autour de ses plantes, courant d'une à l'autre, plein de sollicitude comme les abeilles préoccupées de leurs rayons d'or. En une journée, il brosse un vaste paysage au bord du lac ou dans le Jorat. En une semaine, il crée les fresques puissantes et finement nuancées de l'Hôpital de Soleure. Il se prépare à décorer l'humble chapelle de son village. Hélas! qui reprendra ses croquis? Il entretient une correspondance étendue. Il consacre, en dépit de tout, les plus belles heures de sa vie aux siens, à ses enfants qui ont grandi et qui réclament sa présence et son enseignement. Au mois de juin 1930, Philippe Robert a réalisé toute sa personnalité. Il dispose de tous ses moyens. Son exposition de Pâques, à Bienne, après celles de Genève et de Chaux-de-Fonds, a consacré sa réputation. Quelles entreprises le hantent en ce matin de dimanche 22 juin, où il s'empresse de signer ses dernières toiles avant de s'en aller avec sa famille, le long de l'Aar, dans la

région de Meinisberg, contempler les premiers nénuphars oscillant dans l'eau bleue aux nuances changeantes? A quoi songe-t-il en courant, selon son habitude, au funi qui se hâte vers la plaine embrasée?

Depuis hier, la famille est au complet, à part l'aînée, en examens au Conservatoire de Lausanne: Dani, Toinon, Vilette et Marco, débarqué hier soir de Genève, où il étudie la sculpture et le modelage. Une amie les accompagne. Mme Robert aurait préféré une excursion en forêt. Philippe Robert choisit le fleuve, cette vieille Aar, si pittoresque dans son lit tourbeux et fleuri. On traverse gaîment la ville bruyante; c'est la fête cantonale de musique. On traverse en tram la campagne, on s'installe pour dîner, on devise joyeusement, on est tout à la joie de ce radieux dimanche de juin. Non loin de là, les baigneurs s'ébattent dans le fleuve. On entend leurs cris. Les enfants Robert sont pressés de se jeter à l'eau à leur tour et vers le milieu de l'après-mid, la mère et son amie se trouvent seules. Pendant que les jeunes filles nagent hardiment dans l'eau courante, Marco et son père ont choisi le bras de la Vieille Aar, près de la passerelle, à quelque distance du confluent. Marco traverse le bassin d'eau sombre et calme où flotent les herbes. Son père compte les brasses, il s'assure qu'il en fera bien autant, et se jette à l'eau. Un cri: « Marco! » Le nageur s'enfonce; il brasse l'eau sans relâche, précipitamment. Son fils le secourt, l'entraîne au bord, mais la berge offre peu de prises et Philippe Robert glisse dans le gouffre au moment où des pêcheurs surviennent enfin...

Le soir de ce beau jour, la population d'Evilard assista, consternée, au retour de la famille décapitée. De la ville, où courait une rumeur, venaient à tous moments des appels téléphoniques: « Est-il vrai?... »

Est-il vrai que Philippe Robert nous ait quittés? Une âme si vaillante, un génie si original, un cœur si aimant, ses mains vigoureuses de peintre, est-il vrai que tout cela ait disparu, sombré dans les eaux sinistres de la Vieille Aar? Il faut bien en prendre son parti, encore que tout nous parle de lui: ses fresques, ses toiles, son jardin, son œuvre de pensée, sa famille, qui vit en lui et de lui. Et nous, ses amis, ses admirateurs, nous garderons toujours le souvenir de son sourire, de sa voix douce et chaude, nous garderons en nous, comme un ferment, son enseignement humainement chrétien. L'Emulation jurassienne en particulier se souviendra de ce membre fidèle, que l'on ne rencontrait jamais aux séances officielles, mais qui avait offert son concours sans réserve à l'œuvre d'embellissement et d'élévation morale de sa chère patrie d'lection, le Jura.

Charles JUNOD.

Ariste Grosjean

Le 14 avril 1930 mourait subitement et encore en pleine force M. Ariste Grosjean, instituteur.

Né à Plagne, d'où il était originaire, il fit ses études à l'école normale de Porrentruy, débuta dans l'enseignement à Péry, pour venir ensuite se fixer à Corgémont en 1886, où il dirigea pendant 44 ans et jusqu'à sa mort, avec zèle et dévouement, d'abord la deuxième puis la classe supérieure primaire.

Instituteur très apprécié, citoyen populaire et dévoué, bon père de famille, grand ami de l'Emulation, il emporte dans la tombe l'affection et l'estime de ses collègues et de tous ceux qui l'ont connu. En marge de l'école, M. Grosjean était adjoint maire et président de paroisse.

Jules Knüsli - 1889-1930

Né à Neuveville en 1889, il passa toute sa jeunesse sur les bords riants du lac de Bienne. Après avoir fréquenté les classes de sa ville natale, il suivit celles de l'école de commerce de Neuchâtel puis entra dans l'administration postale. Après avoir fait des stages à Neuveville, au Landeron, à Bienne, à Courtelary, à Tavannes, puis à St-Imier, en 1909 il fut nommé commis à Courtelary où, dès lors, il fit toute sa carrière. A la mort de son prédécesseur, en 1923, à la satisfaction de la population, qui appréciait son urbanité, sa serviabilité et sa constante bonne humeur, il fut nommé buraliste postal.

D'origine zuricoise, Jules Knüsli resta très attaché à sa langue et de ce fait fut un membre fidèle du Maennerchor Eintracht, dont il fut longtemps secrétaire puis président. Membre de la paroisse allemande, pendant douze ans il s'en occupa d'une manière active. Au conseil municipal, duquel il fit partie depuis 1924, sa voix toujours pondérée était très écoutée.

Jules Knüsli était un homme de bien; il s'est éteint le 25 août, après de longues souffrances, emportant d'unanimes regrets.

Ch. D. V.

Joseph Périat

(1860-1930)

La section de Porrentruy a perdu, il y a quelques mois, un membre dévoué: Joseph Périat. Né à Fahy en mars 1860, il passa pour ainsi dire toute sa vie dans ce petit village, où il était estimé de toute la population, grâce à son caractère affable et à son entregent. Ses classes primaires terminées, il fréquenta pendant deux ans l'Ecole normale de Porrentruy, puis il fut placé pendant deux nouvelles années dans une usine métallurgique de Nidau. Rentré dans son village natal, il reprit l'exploitation de l'auberge paternelle et d'une épicerie.

Joseph Périat aimait le service militaire et il devint premier lieutenant de cavalerie.

A Fahy, il fut pendant de nombreuses années adjoint au maire et il rendit bien des services soit par ses connaissances, soit par ses nombreuses relations tant en France que dans notre pays.

Enfin, Joseph Périat fit partie pendant plus d'un quart de siècle du conseil d'administration de la Banque populaire suisse, succursale de Porrentruy, où l'on appréciait fort son expérience et son savoir-faire. Retiré des affaires, il s'est éteint le 28 octobre 1930. Paix à ses cendres!